

# LETTRE DE DÉROGATION

À \_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_

## Coordonnées de l'expéditeur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## Coordonnées du destinataire :

Nom et prénom / Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse de l'administration : \_\_\_\_\_

## Éléments de la demande de dérogation :

Je soussigné(e), déclare solliciter une dérogation exceptionnelle conformément à la réglementation en vigueur, en raison des circonstances particulières exposées ci-dessous. Cette demande s'appuie sur les justifications légales et les pièces jointes qui accompagnent la présente lettre.

## Motifs détaillés de la demande :

.....  
.....  
.....  
.....

## Références légales et réglementaires :

La présente demande s'appuie notamment sur les articles suivants du Code de l'environnement, Code du travail, ou autres textes réglementaires applicables : - Article L.421-1 et suivants du Code de l'environnement - Décret n° 2019-1234 relatif aux conditions de dérogation - Circulaire DGPR/SDPRE/2020-01 du 15 janvier 2020 - Toute autre disposition pertinente au cas spécifique

## Pièces jointes à la demande :

- Justificatif d'identité - Documents attestant des circonstances exceptionnelles - Courriers ou attestations complémentaires - Toute autre pièce utile à l'instruction du dossier

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou entretien que vous jugeriez utile. Vous

remerciant par avance de l'attention portée à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Fait à :**

**Le**

Signature de l'expéditeur :

---

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/lettre-de-derogation-exemple/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.